



Le Relais Intercommunal Parents - Assistantes Maternelles

Le Relais est un **service municipal gratuit** proposé aux familles et aux assistantes maternelles agréées. Il est ouvert au public des communes de Theix, [Surzur](#), La Trinité Surzur, Noyal et Le Hézo.

C'est un lieu d'information, d'écoute, de régulation et de rencontres pour les familles, assistantes maternelles agréées ou les personnes intéressées par l'agrément. Ce n'est pas un lieu d'accueil pour les enfants, mais **un service présentant les différents modes d'accueil proposés aux enfants sur le secteur géographique du Relais**. Il a pour but de vous aider à concilier vie familiale et professionnelle

C'est aussi un lieu de sensibilisation à l'éveil et à la vie en collectivité pour les jeunes enfants accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le). Sa priorité est de contribuer à améliorer la qualité du service proposé au domicile des assistantes maternelles et de valoriser la profession de ces dernières.

Permanences



Site de THEIX : Animatrice, Christelle MALRY-RIO - Educatrice de Jeunes Enfants

Pôle Enfance
rue Joseph Le Digabel
02.97.43.03.86

e-mail : ripam.theix@wanadoo.fr

Le lundi de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 14h à 18h

Site de SURZUR : Animatrice, Magali VERBEKE - Educatrice de Jeunes Enfants

Le mardi 14h30 à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h30

Maison de l'Enfance
rue des Sports
02.97.42.03.22

e-mail : ripam.surzur@orange.fr

N'hésitez pas à laisser vos coordonnées sur le répondeur en cas d'absence ou de ligne occupée.



Pour les parents ou futurs parents, le Relais, c'est :

- L'accompagnement dans le choix du mode d'accueil pour leur(s) le plus souhaité et adapté à leur situation afin de les aider à concilier vie familiale et vie professionnelle.
- La transmission d'une liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles répondant au mieux aux besoins et aux souhaits des familles.
- Un lieu d'information sur les droits et devoirs d'employeurs, sur les démarches administratives à effectuer pour l'emploi d'une assistante maternelle (*contrat de travail, déclaration à [PAJEMPLOI](#) et bulletin de salaire, démarches fin de contrat et avec le [POLE EMPLOI](#) ...*), sur les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre [CAF](#) et [MSA](#), ...
- Un lieu d'écoute, de régulation et de soutien dans leur rôle de parents et parents-employeurs, sur le développement psychomoteur du jeune enfant,...

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, ou les personnes intéressées par l'agrément, le Relais, c'est :

- Une mise en relation avec les parents souhaitant que leur enfant soit accueilli chez une assistante maternelle agréée.
- Un lieu d'information sur leurs droits et devoirs de salarié et sur le statut de leur métier (*Procédure d'agrément, rémunération, assurances, congé payés, [protection sociale](#), retraite et Prévoyance avec l' [IRCEM](#), [POLE EMPLOI](#), ...*).
- Rompre l'isolement de la profession, en rencontrant d'autres assistantes maternelles, en favorisant les échanges sur leurs pratiques et expériences.
- Un lieu d'écoute, de régulation et de soutien dans leur rôle de professionnels petite enfance et salarié à leur domicile, sur la formation continue, sur le développement psychomoteur du jeune enfant,...
- Pouvoir participer à l'animation des espaces éveil - Jeux « Bout'Chou » ou à un atelier spécifique (*bibliothèque, musique, arts plastiques, mortricité, ...*). Ces temps permettent de sensibiliser l'adulte à l'éveil des jeunes enfants et permet à ces derniers d'aborder la vie en collectivité. L'atelier a lieu en présence des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent. Il est proposé des activités sensori-motrices diverses dans un espace aménagé et adapté.



Le Relais Intercommunal Parents-Assistantes Maternelles collabore également en partenariat avec les structures Petite Enfance et services municipaux du secteur, les Relais du département, les services de la DDISS et de la [PMI](#) (Protection Maternelle et Infantile), la [CAF](#), ...

Il est financé par la collectivité locale Theixoise et les communes conventionnées (Surzur, La Trinité Surzur, Noyal et Le Hézo)ainsi que la Caisse d'Allocations Familiales et La Mutualité Sociale.